



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Dates de Disciplines
2. COMMISSION JURIDIQUE – Réunion restreinte du 16 octobre 2026
3. COMMISSION DE L'ARBITRAGE – Section Lois du jeu – Réunion en visio du 15 octobre 2026
4. COMMISSION DE FORMATION – Le point sur les formations engagées
5. COMMISSION FOOT ANIMATION – Rappels
6. COMMISSION des COUPES SENIORS – Réunion du 16 octobre 2026



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ⌘ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ⌘ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ En raison de l'Assemblée Générale du District qui a lieu le vendredi 23 octobre, la Commission de Discipline se réunira : **Le JEUDI 22 OCTOBRE 2026** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 18 OCTOBRE 2026** y compris les matchs arrêtés.

→ **Le VENDREDI 30 OCTOBRE 2026** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 25 OCTOBRE 2026** y compris les matchs arrêtés.

RAPPELS : Les clubs envoyant des informations complémentaires concernant la discipline doivent impérativement envoyer leurs informations par le biais de l'adresse mail sécurisée du club. Le cas échéant, le mail ne sera pas pris en compte.

La Présidente de la Commission,
Caroline PLET



COMMISSION JURIDIQUE



REUNION RESTREINTE DU 16 OCTOBRE 2026

L'ensemble des PV de la Commission Juridique est consultable directement dans les **Procès-Verbaux disponibles dans Footclubs**.

Nous vous invitons donc à vous référer à Footclubs pour prendre connaissance des décisions relatives à cette commission.

Rubrique Organisation, Procès-Verbaux, Juridique

Il suffit de cliquer sur le chiffre présent à la ligne de la Commission pour avoir accès aux Procès-Verbaux.

Commission	Nb Procès-verbaux et relevés décisions	Dernier document consultable
APPEL DISCIPLINE	1	Commission du 28/08/2026 Procès verbal
DISCIPLINE	4	Commission du 11/09/2026 Relevé de décision
JURIDIQUE	0	

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Le Président,
Marc TINCHON**

**Le Secrétaire
Jean-Luc BERNARD**



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Section Lois du jeu



REUNION VISIO DU 15 OCTOBRE 2026 (Lois du jeu)

L'ensemble des PV de la Commission Juridique (lois du jeu) est consultable directement dans les **Procès-Verbaux disponibles dans Footclubs**.

Nous vous invitons donc à vous référer à Footclubs pour prendre connaissance des décisions relatives à cette commission.

Rubrique Organisation, Procès-Verbaux, Juridique

Il suffit de cliquer sur le chiffre présent à la ligne de la Commission pour avoir accès aux Procès-Verbaux.

Commission	Nb Procès-verbaux et relevés décisions	Dernier document consultable
APPEL DISCIPLINE	1	Commission du 28/08/2026 Procès verbal
DISCIPLINE	4	Commission du 11/09/2026 Relevé de décision
JURIDIQUE	0	

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Président de séance,
Anthony RINGEVAL

Le Secrétaire de séance,
Mathieu MUSTAR



COMMISSION FORMATION DES DIRIGEANTS



LE POINT SUR LES FORMATIONS ENGAGEES DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

1/ DEVENIR DELEGUE DE TERRAIN DE CLUB

2 nouvelles formations sont programmées :

La première au club house de ROUVROY

Le samedi 24 octobre de 08h30 à 12h00

Voir la fiche descriptive pédagogique ci-après.

Inscription à faire dans l'urgence avant le mardi 20 octobre avant minuit.

Comment s'inscrire : Voir ci-dessous.

La seconde formation aura lieu à Bapaume au club house du Stade Henri GUIDET:

Le samedi 31 octobre de 08h30 à 12h00

Voir la fiche pédagogique descriptive ci-après en fin de publication.

Comment s'inscrire à l'une de ses deux formations DEVENIR DELEGUE DE TERRAIN

- Sur le site de la ligue, en ligne par le lien [PFFD - Artois](#)

2/ ACCOMPAGNER UNE EQUIPE DE FOOTBALL U6/U11

2 formations sont programmées :

Le première est prévue le :

Le samedi 7 novembre de 08h30 à 12h30 au club house de Monchy au Bois

Voir la fiche pédagogique descriptive ci-après.

Comment s'inscrire voir ci-dessous.

La seconde formation c'est Hesdigneul les Béthune qui nous accueillera dans son club house le :

Le samedi 12 décembre de 08h30 à 12h30

Voir la fiche pédagogique descriptive ci-après en fin de publication.

Comment s'inscrire à l'une des deux formations Accompagner une équipe de Football U6/U11

- Sur le site de la ligue, en ligne, par le lien suivant [Accompagner une équipe de football U6 à U11](#) :
Inscription à faire par le club ou par le ou la stagiaire

Rappel : Pour chacune des 4 formations précitées, la fiche pédagogique descriptive peut être transmise aux candidats potentiels, ou (et) affichée dans le club house ou les vestiaires.

3/ PROPOSITION DE NOUVELLES FORMATIONS

Orientées vers la gestion financière, nous vous proposons 2 formations :

S'APPROPRIER LES CLES DE LA GESTION FINANCIERE DE SON CLUB

C'est la formation de base du Trésorier de club

Destinée particulièrement aux nouveaux trésoriers ou au perfectionnement des trésoriers en place.

Cette formation vous est présentée aux deux dates suivantes :

Le samedi 28 novembre 2026 de 08h30 à 12h30

Le samedi 16 janvier 2027 de 08h30 à 12h30

OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES PRIVEES DE SON CLUB

Ce module est orienté vers la recherche de subventions privées complémentaires ou :

- Comment rechercher une subvention ?
- Comment monter le dossier ?

On vous propose ce module :

Le samedi 30 janvier 2027 matin

Les clubs intéressés par l'accueil de l'une des ces 3 formations sont priés de prendre contact avec :

- Alec LEHINGUERAT alehinguemat@artois.fff.fr
- Louis DARTOIS - Tél. 06.08.03.44.93 ou mail ldartois5962@outlook.fr

Rappel : En cas de difficultés d'inscription ou demande particulière, nous contacter.

Pour la Commission

Louis DARTOIS.



FORMATION DIRIGEANTS TOUT TERRAIN



Devenir délégué de terrain de club	
FICHE PÉDAGOGIQUE	
Thème	Vivre ensemble dans son club
Objectifs du module	- À l'issue du module, l'apprenant doit être capable de comprendre et maîtriser les fonctions et missions de base d'un délégué de terrain de club, facilitateur d'une rencontre de football. - Connaître les postures à adopter envers les officiels et acteurs des deux équipes en présence. - Rédiger sur demande un rapport de délégation.
Public concerné	Bénévoles, dirigeants, éducateurs, arbitres de club, parents et pratiquants désirant remplir la fonction de délégué de terrain de club.
Prérequis des participants	Avoir 16 ans et être licencié à la FFF Avoir suivi en E-Learning le module : Faciliter les rencontres : Le délégué terrain de club
Programme du module	- Maîtriser les missions du délégué : Avant / Pendant / Après la rencontre Les missions principales : - Accueil des officiels et équipes visiteuse - Visite des installations avec les arbitres - Les consignes d'avant match - Présence de la tablette FMI chargée - Validation des équipements - Gestion des remplacements de joueurs - Déontologie et posture du délégué - Tenue et neutralité / Communication - Coordination avec le corps arbitral - Le rapport d'incident - Retour sur les points essentiels - Synthèse – Évaluation
Durée du module	3h30
Formateurs	Eric Chappe - Louis Dartois
Date et lieu	Samedi 24 octobre - 8h30 à 12h / club house du stade Constant DUQUESNOY 169 Rue du General De Gaulle _62320 ROUVROY



FORMATION DIRIGEANTS TOUT TERRAIN



Devenir délégué de terrain de club	
FICHE PÉDAGOGIQUE	
Thème	Vivre ensemble dans son club
Objectifs du module	- À l'issue du module, l'apprenant doit être capable de comprendre et maîtriser les fonctions et missions de base d'un délégué de terrain de club, facilitateur d'une rencontre de football. - Connaître les postures à adopter envers les officiels et acteurs des deux équipes en présence. - Rédiger sur demande un rapport de délégation.
Public concerné	Bénévoles, dirigeants, éducateurs, arbitres de club, parents et pratiquants désirant remplir la fonction de délégué de terrain de club.
Prérequis des participants	Avoir 16 ans et être licencié à la FFF Avoir suivi en E-Learning le module : Faciliter les rencontres : Le délégué terrain de club
Programme du module	- Maîtriser les missions du délégué : Avant / Pendant / Après la rencontre Les missions principales : - Accueil des officiels et équipes visiteuse - Visite des installations avec les arbitres - Les consignes d'avant match - Présence de la tablette FMI chargée - Validation des équipements - Gestion des remplacements de joueurs - Déontologie et posture du délégué - Tenue et neutralité / Communication - Coordination avec le corps arbitral - Le rapport d'incident - Retour sur les points essentiels - Synthèse – Évaluation
Durée du module	3h30
Formateurs	Eric Chappe - Louis Dartois
Date et lieu	Samedi 31 octobre - 8h30 à 12h / CLUB HOUSE du Stade Henri GUIDET 62450 BAPAUME



FORMATION DIRIGEANTS TOUT TERRAIN



Accompagner une équipe de football U6/U11	
FICHE PÉDAGOGIQUE	
Thème	Vivre ensemble dans son club
Objectifs du module	• Accompagner l'éducateur responsable de l'équipe dans les missions administratives, logistiques et éducatives • Maîtriser l'organisation et la sécurité des rencontres • Connaître les lois du jeu adaptées à la pratique des enfants de 5 à 10 ans
Public concerné	• Parents, dirigeants, volontaires, bénévoles, éducateurs, joueurs et arbitres (tout acteur souhaitant accompagner les enfants dans la pratique du football d'animation)
Prérequis des participants	• Avoir 16 ans et être licencié à la FFF Non obligatoire mais recommandé : avoir suivi en e-learning le module PARENTS A VOUS DE JOUER
Programme du module	• La place et la fonction de l'accompagnateur au sein du club • Le rôle de l'accompagnateur avant, pendant et après la rencontre • La mission éducative et le devoir d'exemplarité • L'accompagnateur : relais entre l'éducateur et l'enfant/parents (posture à adopter) • Comment organiser une rencontre de football U6 à U11, connaissance des lois du jeu, comment appréhender un groupe d'enfants.
Durée du module	4 heures en présentiel / Attestation fournie par IEFF
Formateurs	DIDIER CLAY / ALEC LE HINGUERAT
Date et lieu	Samedi 7 Novembre - 8h30 à 12h30 / Club House du stade - 1 rue Saint-Ladre 62111 Monchy au Bois

FORMATION DIRIGEANTS TOUT TERRAIN

Accompagner une équipe de football U6/U11	
FICHE PÉDAGOGIQUE	
Thème	Vivre ensemble dans son club
Objectifs du module	• Accompagner l'éducateur responsable de l'équipe dans les missions administratives, logistiques et éducatives • Maîtriser l'organisation et la sécurité des rencontres • Connaître les lois du jeu adaptées à la pratique des enfants de 5 à 10 ans
Public concerné	• Parents, dirigeants, volontaires, bénévoles, éducateurs, joueurs et arbitres (tout acteur souhaitant accompagner les enfants dans la pratique du football d'animation)
Prérequis des participants	• Avoir 16 ans et être licencié à la FFF Non obligatoire mais recommandé : avoir suivi en e-learning le module PARENTS A VOUS DE JOUER
Programme du module	• La place et la fonction de l'accompagnateur au sein du club • Le rôle de l'accompagnateur avant, pendant et après la rencontre • La mission éducative et le devoir d'exemplarité • L'accompagnateur : relais entre l'éducateur et l'enfant/parents (posture à adopter) • Comment organiser une rencontre de football U6 à U11, connaissance des lois du jeu, comment appréhender un groupe d'enfants.
Durée du module	4 heures en présentiel / Attestation fournie par IEFF
Formateurs	DIDIER CLAY / ALEC LE HINGUERAT
Date et lieu	Samedi 12 Decembre - 8h30 à 12h30 / Club House du Stade Jean Watel - 15 Place du RIETZ 62196 HESDIGNEUL LES BETHUNE



FOOTBALL ANIMATION



RAPPELS CONSIGNES FOOT ANIMATION 2^{ème} PHASE 2026

A l'attention des clubs : Vous avez jusqu'au **23-10-2026** pour engager ou modifier l'engagement des équipes U13 de la 1^{ère} phase souhaitant s'engager en U12 Spécifique (**Rappel : Pas de joueurs U13 en U12**)

Les groupes U11 et U13 de la deuxième phase vont être établis en fonction des résultats de la première phase, en essayant de respecter la situation géographique **en collaboration avec le CTR et le CTDAP. Ce n'est pas la peine d'envoyer des mails dans ce sens.**

Dès la parution des groupes, il n'y aura donc plus de changement.

En cas de problèmes d'alternance, d'horaire ou lieu des matchs rencontrés lors de la première phase, nous invitons les clubs concernés à aviser le secrétariat du District par mail sécurisé rapidement.

Nous rappelons que selon l'article 4 de l'annexe 7.5 des RG du District, l'affectation des équipes dans les poules **est du ressort de la Commission Foot Animation** et selon l'article 6-1 de l'annexe 7-5 des RG la Commission se réserve la possibilité d'adapter les demandes des clubs en fonction des engagements et des résultats de la première phase. **La détermination des groupes est insusceptible d'appel.**

Les demandes de report de match doivent se faire **obligatoirement sur Footclub**, il faut **impérativement l'accord du club adverse et surtout une date de report de match.**

Si le match n'est pas joué, ce sera forfait pour les deux équipes et amende prévue dans les RG du District.

Nous rappelons que conformément aux RG du District, l'envoi de mails au District ne peut se faire que par **la messagerie officielle du club et non par des dirigeants, joueurs ou éducateurs sur leur messagerie personnelle.**

Nous demandons donc au Président des clubs de faire un rappel aux membres de leur club.

CALENDRIER :

A noter que le calendrier général Foot Animation est paru dans HEBDO FOOT ARTOIS le 15 Septembre 2026 (N° 996)

CRITERIUM :

Première journée de la deuxième phase : **14 novembre 2026**

COUPES :

Le deuxième tour du challenge U13 Pitch : 07/11/2026

1er Tour Coupe Artois U13 : 07/11/2026

1er Tour Challenge U11 : 07/11/2026

Le Président de la Commission,

Alain DELHAYE.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Alain Delhayé', with a stylized flourish extending from the end.



COMMISSION des COUPES SENIORS



Réunion du : Vendredi 16 octobre 2026

Président : M. Daniel SION

Présents : Mme Micheline GOLAWSKI
MM. Jean-Luc BERNARD, Gérard COFFRE, Gilbert COPPIN, Dominique GEENS, Jean Marie HUYS - André SOJKA.

Excusés : Mme Caroline PLET
Mrs Eric CHAPPE, Richard RATAJCZAK

**Assiste à la
réunion :**

SENIORS

HOMOLOGATION DES DIFFERENTS TOURS DE COUPES JOUES LE 11 OCTOBRE 2026

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

3^{ème} Tour de la Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

28 rencontres programmées, 28 jouées.

Coupe François PLATEAU :

14 rencontres programmées 14 jouées et 1 exempt.

Coupe Didier DEMANDRILLE

14 rencontres programmées 14 jouées.

Coupe Louis LETEVE

10 rencontres programmées 10 jouées et 1 exempt.

Coupe Jean-Louis MALLEZ

13 rencontres programmées 13 jouées et 1 exempt.

Coupe Lucas CICA :

17 rencontres programmées 17 jouées

ELABORATION DES DIFFERENTS TOUR DE COUPES

4^{ème} Tour de la Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

34 équipes peuvent participer au quatrième tour de la Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN, le tirage a été retransmis sur le site Facebook du District, 17 rencontres se dérouleront le 25 octobre 2026 à 15 H.

Coupe François PLATEAU :

31 équipes peuvent participer au troisième tour de la Coupe **François PLATEAU**, **15** rencontres se dérouleront le **25 octobre 2026 à 15 H**, il y aura **1** exempt.

Coupe Didier DEMANDRILLE

A ce jour reste **17** équipes qualifiées.

17 équipes peuvent participer au troisième tour de la Coupe **Didier DEMANDRILLE**, **8** rencontres se dérouleront le **25 octobre 2026 à 15 H**, il y aura **1** exempt.

Le tour d'ajustement se déroulera le **11 novembre 2026 à 14h30**.

Coupe Louis LETEVE

A ce jour reste **16** équipes qualifiées, dont **une** encore en coupe d'ARTOIS.

Le prochain tour aura lieu le **11 novembre 2026 à 14h30**.

Coupe Jean-Louis MALLEZ

A ce jour reste **18** équipes qualifiées, dont **une** encore en coupe d'ARTOIS.

17 équipes peuvent participer au troisième de la Coupe **Jean-Louis MALLEZ**, **8** rencontres se dérouleront le **25 octobre 2026 à 15 H**, il y aura **1** exempt.

Le tour d'ajustement se déroulera le **11 novembre 2026 à 14h30**.

Coupe Lucas CICA :

A ce jour reste **17** équipes qualifiées.

17 équipes peuvent participer au troisième de la Coupe **Lucas CICA**, **8** rencontres se dérouleront le **25 octobre 2026 à 15 H**, il y aura **1** exempt.

Le tour d'ajustement se déroulera le **11 novembre 2026 à 14h30**.

FEMININES

Pour RAPPEL le 2^{ème} Tour de la Coupe ARTOIS FEMININES à 8

8 rencontres se dérouleront le **18 octobre 2026** heure de championnat, il y aura **1** exempt.

Le tour d'ajustement se déroulera le **7 mars 2027**.

1^{er} Tour de la Coupe ARTOIS FEMININES à 11 Challenge Evelyne BAUDUIN

A ce jour **22** équipes engagées.

Le 1^{er} tour sera tiré lors de la réunion de la Commission Féminines du **21 octobre 2026**.

VETERANS

POUR RAPPEL LES DIFFERENTS TOUR DE COUPES

2^{ème} Tour Coupe ARTOIS Vétérans à 11 Challenge Jacques PENNICK

13 rencontres se dérouleront le week-end du 24&25 octobre 2026.

2^{ème} Tour Coupe ARTOIS Vétérans à 8

20 rencontres se dérouleront le week-end du 24&25 octobre 2026, il y aura **1** exempt.

1^{er} Tour Coupe Vétérans à 11 Léonce LOYEZ

9 rencontres se dérouleront le week-end du 24&25 octobre 2026, il y aura **1** exempt.

POUR INFO :

Le prochain tour des différentes coupes **VETERANS à 11 et 8** aura lieu le week-end du **14 et 15 novembre 2026**

RAPPEL REGLEMENT CONCERNANT LES COUPES :

JOUR DES RENCONTRES

Les rappels ci-dessous sont valables pour les équipes Seniors, Vétérans, Futsal et Féminines

ARRETE MUNICIPAL :

Il sera fait application de **l'article 130 et annexe 17** des règlements généraux du District.

SIGNATURE FMI

IMPORTANT de vérifier le résultat et les faits de match sur la FMI ou FEUILLE de MATCH PAPIER en cas de problème sur la FMI avant de signer celle-ci après match, afin d'éviter à la commission de devoir reprogrammer des matchs après tirage du tour suivant pour cause de mauvaise inscription du résultat.

SAISIE DES RESULTATS :

Il est rappelé qu'en application de **l'article 11 du Règlement des coupes**, les FMI doivent être transmises au plus tard **le jour du match à 22 heures**, si utilisation d'une feuille de match papier et annexe celles-ci doivent être scannées au District **pour le lendemain de la rencontre au plus tard pour 12 heures**.

FEUILLE DE RECETTE :

Depuis la saison 2019/2020, il n'y a plus lieu de rédiger une feuille de recette.

Désignation du vainqueur de la rencontre en cas de match nul à l'issue de la rencontre

Le vainqueur sera désigné suivant les dispositions inscrites à **l'Article 7.6 du Règlement des coupes**.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (**SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR à l'attention du Président de la commission d'Appel**) dans un délai de **2 jours** à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné des frais de dossier de **150 euros (article 179 des Règlements Généraux du District Artois)**.

Le Président de la Commission

Daniel SION.

